Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260202-2026013-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 02/02/2026

Date de la convocation
27/01/2026

Date d'affichage
27/01/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 22 Présents : 20 Votants : 20

A l'unanimité
Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 2 Février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. BOURASSEAU Eric, Maire, Mme ADAM Marie-France, Mme ANIZON Marie-Cécile, Mme BLANDIN Pauline, M. BRIZARD Philippe, Mme CHEVALIER Annick, M. DALIGAULT Etienne, M. DENIS Bernard, Mme DRENIAUD Stéphanie, M. FERRE Alain, M. GAUCHER Cyril, Mme GUEGAN Julie (a rejoint l'assemblée à 20h20), M. GUILET Stéphane, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, Mme MARCHAND Morgane, Mme MOUAZAN Régine, Mme PERCHER Christine, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusés : M. FALIGUERHO Hugues, M. NICOLAS-LE BERRE Erwan

Mme ANIZON Marie-Cécile a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026013
Objet de la délibération : Achat de la parcelle ZR 195 à Riadin

Monsieur le Maire indique que le secteur de Riadin pose régulièrement problème en termes de gestion des eaux. Il indique également que les héritiers de M. ORAIN sont favorables à l'achat de la parcelle ZR195 (3 720m²) par la Commune pour un montant de 1000 €. Il propose ainsi au Conseil Municipal d'acquérir cette parcelle (les frais de notaire et de bornage éventuels seront à la charge de la Commune).
Après délibérations, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 10/02/2026